



MARGARETH AMATULLI
Università degli Studi di Urbino Carlo Bo
margherita.amatulli@uniurb.it

LA PRATIQUE DE L'ENTRETIEN DANS LES TEXTES POSTMÉMORIELS : UNE EXPÉRIENCE DE (DÉ)TERRITORIALISATION

Résumé

La recherche de la forme appropriée qui guide l'acte remémoratif de la « génération d'après » se réalise souvent à travers une littérature qui se déterritorialise en entretenant une relation expérientielle avec les sciences sociales, dont elle emprunte certaines pratiques, comme l'entretien narratif.

Mon attention se concentrera sur la forme de l'entretien à l'intérieur d'un *corpus* de textes post-mémoriels qui existent précisément en raison de cette pratique. À partir de leur structure différente, j'analyserai comment elle travaille ces écritures sur le plan identitaire et esthétique et les genres narratifs que ces œuvres, traversées par une nécessité autobiographique, convoquent à leur guise (du témoignage au récit de filiation) pour favoriser la territorialisation du sujet.

Mots-clés : post-mémoire, littérature et sciences sociales, entretiens, récits de vie, autobiographie

Abstract

The search for the appropriate form that guides the act of remembering in the “next generation” is often carried out through a deterritorializing literature that has an experiential relationship with the social sciences, from which it takes certain practices, such as the narrative interview. My focus is on the form of the interview within a *corpus* of post-memorial texts that exist precisely because of this practice. Based on their different structures, I analyse how the author works on these writings in terms of identity and aesthetics, and the narrative genres that these works, traversed by an autobiographical necessity, convene in a personal way (from the testimony to the filiation narrative) to promote the territorialisation of the subject.

Keywords: post-memory, literature and social sciences, interviews, life stories, autobiography

La recherche de la forme appropriée qui guide l'acte remémoratif de la génération post-mémorielle¹ dans son sens le plus large se réalise

¹ M. Hirsch, *The Generation of Postmemory: Writing and Visual Culture After the Holocaust*, New York, Columbia University Press, 2012.

souvent à travers une littérature qui se déterritorialise², en entretenant une relation expérientielle avec les sciences sociales³, comme l'a bien montré Dominique Viart⁴ à propos de la littérature de terrain, l'une des expressions de la production littéraire de l'extrême contemporain. Dans notre époque « post-disciplinaire »⁵, l'un des modes de croisement entre les deux disciplines concerne l'importation mutuelle de certaines pratiques afin de produire des résultats novateurs. La littérature contemporaine, par exemple, emprunte souvent aux sciences sociales les méthodes de l'entretien comme l'un des procédés de l'enquête.

Mon attention se concentrera sur la forme de l'entretien à l'intérieur d'un *corpus* de textes post-mémoriels qui existent précisément en raison de cette pratique. Ces textes utilisent l'entretien non pas comme un dispositif en amont, mais comme un moyen explicite de travailler ces écritures sur le plan identitaire et esthétique. Je m'interrogerai sur le genre d'expérience que cette écriture permet à l'enquêteur, aux genres littéraires qu'elle convoque et plus généralement à la littérature.

Les enjeux du *corpus*

Mon analyse se concentre sur un petit *corpus* de textes-entretiens qui se présentent comme une sorte de reportage, qui appartiennent à la littérature de terrain et qui partagent un contexte commun, celui de la (post)Shoah. Par ordre chronologique : Marianne Rubinstein, *Tout le monde n'a pas la chance d'être orphelin* (2002) ; Nadine Vasseur, *Je ne lui ai pas dit que j'écrivais ce livre* (2006) ; Virginie Linhart, *La Vie après* (2012)⁶.

² J'emprunte le concept de « déterritorialisation » à G. Deleuze et F. Guattari (*Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980).

³ Cfr. P. Lassave, *Sciences sociales et littérature : Concurrence, complémentarité, interférences*, Paris, PUF, 2002 ; É. Rallo Ditché, *Littérature et Sciences humaines*, Auxerre, Sciences humaines Éditions, 2010.

⁴ Cfr. D. Viart, *Les Littératures de terrain*, in « Fixxion », n° 18, 2019, pp. 1-13, <http://www.revue-critique-de-fixxion-francaise-contemporaine.org/rcffc/article/view/tx18.20> (4/6/2022).

⁵ A. Louis, *Ce que l'enquête fait aux études littéraires : à propos de l'interdisciplinarité* in *Littérature et histoire en débats*, 2013, Fabula / Les colloques, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2097.php> (17/9/2022).

⁶ Pour les citations, nous ferons dorénavant référence à ces œuvres en utilisant les abréviations suivantes entre parenthèses : TMO (M. Rubinstein, *Tout le monde n'a pas la chance d'être orphelin*, Paris, Verticale/Seuil, 2002) ; JEL (N. Vasseur, *Je ne lui ai pas dit que j'écrivais ce livre*, Paris, Liana Levi, 2006) ; VA (V. Linhart, *La Vie après*, Paris, Seuil, 2012).

D'autres éléments fédérateurs réunissent ces trois textes : ils sont tous signés par des femmes⁷ et leurs autrices sont toutes, d'une manière ou d'une autre, marquées par la Shoah, et donc directement impliquées dans l'expérience des voix qu'elles recueillent et auxquelles elles ont l'intention de se confronter. Ce qui sous-tend l'écriture de ces textes, c'est donc l'expérience que partagent les écrivaines-enquêteuses-narratrices et leurs interlocuteurs : tous d'origine juive, et aux prises avec une identité frappée par l'histoire. Alors que Nadine Vasseur est la fille d'un rescapé du camp de Buchenwald, Marianne Rubinstein et Virginie Linhart appartiennent à la troisième génération mémorielle⁸ : la première est la fille d'un enfant caché, dont les parents ont été déportés ; la seconde est la petite-fille de Juifs polonais qui échappèrent à la déportation. L'enquête que les trois écrivaines mènent par la pratique de l'entretien présente donc une dimension autobiographique et répond à une nécessité intime.

La relation d'entretien se construit à partir de cette proximité biographique qui augmente la prédisposition identificatoire. Il ne s'agit donc pas de mener une expérience par procuration sur un vécu étranger au sujet, et ce n'est pas seulement l'empathie intellectuelle chère à Pierre Bourdieu⁹, ou encore les neurones miroirs, qui favorisent l'identification avec les interviewés. Il ne s'agit pas non plus d'un simple entretien « compréhensif »¹⁰, car la proximité biographique entre l'enquêtrice et l'enquêté garantit une intimité profonde et une identification qui, toutefois, se heurte au principe de neutralité requis en général à l'intervieweur dans la pratique de l'interview.

Le critère de la proximité biographique me conduit donc à exclure de mon *corpus* le texte d'Hélène Gaudy, *Une île, une forteresse*¹¹ qui reconstitue, d'un point de vue extérieur, à travers les souvenirs d'anciens

⁷ Il est inutile de rappeler que les femmes ont une importance capitale dans l'écriture de la Shoah, à partir de leur rôle essentiel dans la transmission de la judéité et du judaïsme aux générations suivantes. Mon propos n'est toutefois pas celui d'analyser ici la spécificité de leur discours par rapport à la parole des hommes.

⁸ Cfr. A. Barjonet, *L'Ère des non-témoins. La littérature des « petits-enfants de la Shoah »*, Paris, Kimé, 2022.

⁹ P. Bourdieu (sous la direction de), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

¹⁰ J.-Cl. Kaufmann, *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.

¹¹ H. Gaudy, *Une île, une forteresse*, Paris, Inculte édition, 2016.

déportés, la mémoire d'un lieu de déportation. J'ai également écarté le texte de Claudine Vegh, *Je ne lui ai pas dit au revoir. Des enfants de déportés parlent*¹² en raison des caractéristiques des entretiens, tirés d'un mémoire de psychiatrie soutenu en 1976. Du reste, la production littéraire de Claudine Vegh se limite à ce livre, qui traite d'une catégorie particulière de survivants : les enfants cachés¹³. *La Vie après* de Virginie Linhart est aussi tiré d'un travail antérieur (un documentaire réalisé pour la télévision) mais elle a également publié *Le jour où mon père s'est tu*¹⁴, qui ne rentre pas dans mon analyse parce qu'il traite d'un tout autre contexte. J'ajouterais que les textes retenus sont l'œuvre de femmes qui se consacrent à l'écriture tout en menant une autre carrière professionnelle : Marianne Rubinstein enseigne l'économie à l'université, Virginie Linhart est réalisatrice de documentaires, et Nadine Vasseur est journaliste et elle a longtemps été productrice à France Culture.

L'entretien : une expérience de la rencontre¹⁵

Avant de m'interroger sur le genre d'expérience que permet cette écriture, je propose une réflexion sur les formes de l'entretien en sciences sociales.

Au-delà de ses différentes spécificités d'emploi, de la manière dont les différentes sciences sociales conçoivent l'entretien, au-delà de la méfiance réciproque que le sujet lui-même suscite entre les disciplines (la sociologie voit dans l'entretien une pratique d'une extrême subjectivité, issue d'ailleurs du domaine de la psychologie ; l'anthropologie accuse la sociologie de sous-évaluer certains éléments constitutifs, en réduisant l'entretien à une méthode quantitative, à une simple collecte d'informations, sous les apparences trompeuses du qualitatif ; inversement, les

¹² C. Vegh, *Je ne lui ai pas dit au revoir : des enfants de déportés parlent*, Paris, Gallimard, 1979.

¹³ J'ai écarté aussi deux autres livres d'enquêtes et de reportages de Nadine Vasseur : *Le Poids et la Voix* (Paris, Le Temps qu'il fait, 1996) et *Il était une fois le Sentier* (Paris, Liana Levi, 2000), car ils ne portent qu'indirectement sur la question du traumatisme de la Shoah.

¹⁴ V. Linhart, *Le Jour où mon père s'est tu*, Paris, Seuil, 2008.

¹⁵ À la fois historien et écrivain, Ivan Jablonka défend la thèse d'une conciliation entre les sciences sociales et la littérature, entre la rigueur de la méthode historique et la créativité littéraire, la fiction et le factuel. Ce brouillage générique peut se réaliser dans l'enquête à l'intérieur de laquelle il identifie trois procédés : la fouille, la rencontre et l'expérience. L'entretien est donc une déclinaison du deuxième procédé ; Cfr. I. Jablonka, *L'Histoire est une littérature contemporaine : manifeste pour les sciences sociales* (Paris, 2014), Paris, Points, 2017, pp. 166-168.

sociologues reprochent aux anthropologues de négliger les fonctions référentielles de l'interview), au-delà des théories et des points de vue¹⁶, il est généralement admis que l'entretien n'est pas une simple « extraction minière d'informations »¹⁷, mais une véritable relation sociale, une forme d'interaction ou de conversation. Stéphane Beaud parle d'une « relation d'entretien »¹⁸ qui l'emporte sur tout critère méthodologique.

Pour Jean-Pierre Olivier de Sardan, cette forme de dialogue, qui se prête à une analyse de différents points de vue (celui de l'analyse du discours ou de la sociolinguistique, par exemple), constitue une véritable « contrainte méthodologique visant à créer [...] une situation d'écoute »¹⁹, de manière que l'interview ne devienne pas un interrogatoire. Au sein de ce que l'anthropologue nomme la « politique de l'entretien », entre les deux pôles où se situe cette pratique, la consultation et le récit, les diverses disciplines concordent sur les traits constitutifs de l'interview et ses phases importantes, à commencer par la planification (les questions à poser, le choix de l'échantillon), pour continuer avec le décor dans lequel il se déroule, les contextes d'énonciation, le rapport entre l'enquêteur et l'enquêté, le contexte d'entretien à partir des difficultés rencontrées, le temps disponible.

La dernière phase revêt certainement une importance particulière : la transcription de la conversation, c'est-à-dire le passage de l'oralité à l'écriture. Cette transcription est toujours une forme d'interprétation et de réécriture, qui devrait rendre compte et restituer sur la page non seulement les mots, mais aussi tout ce qui apparaît significatif au-delà des mots : la mimique, le geste, le silence, les bruits, les hésitations, les non-dits et tout ce qui fait partie des « zones de résistance »²⁰. À quoi s'ajoute le rôle du médium dans lequel l'entretien est réalisé et diffusé. Le médium impose en effet à l'entretien des conditions qui le façonnent

¹⁶ Cfr. S. Beaud, *L'Usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique »*, in « Politix. Revue des sciences sociales du politique », n° 35, 1996, https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966 (3 septembre 2022).

¹⁷ J.-P. Olivier de Sardan, *La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie*, in « Enquête » [Online], n. 1, 1995, <https://journals.openedition.org/enquete/263> (7 juillet 2022), p. 7.

¹⁸ S. Beaud, *art. cit.*, p. 245.

¹⁹ J.-P. Olivier de Sardan, *art. cit.*, p. 8.

²⁰ S. Beaud, *art. cit.*, p. 253.

et qui influencent inévitablement l'échange. On peut en dire autant du positionnement de l'intervieweur, de son savoir-faire et de sa capacité de « savoir-faire-dire ».

Les interviews se rangent habituellement en trois catégories, selon la manière dont elles sont menées et dont les questions sont standardisées et posées. On distingue ainsi l'entretien « directif », « semi-directif » ou « libre ». Une catégorie semble néanmoins échapper à cette classification : il s'agit d'une technique particulière d'observation de l'individu, qui s'identifie comme un entretien « narratif », c'est-à-dire un entretien visant à recueillir un récit, principalement autobiographique. Le dispositif n'est pas fondé sur un questionnaire, sur un jeu de questions/réponses, mais sur une question initiale qui porte sur une expérience vécue directement par les différents interlocuteurs, lesquels sont invités à la raconter. D'après la typologie de Robert Atkinson²¹, il peut donner lieu à une « Life Story », récit à la première personne sur un sujet spécifique, ou bien à une « Life History », compte rendu historique d'une vie individuelle. À ces deux catégories, souvent superposables, Robert Atkinson en ajoute une troisième : une « History », c'est-à-dire une chronique, un récit à la troisième personne, où l'auteur raconte avec ses propres mots l'histoire d'un individu particulier. L'entretien « narratif », parfois simplement appelé « entretien biographique » ou « autobiographique », est une véritable collecte d'histoires, de récits de vie, qui témoigne encore une fois d'un déplacement disciplinaire, d'un caractère « in-disciplinaire ». Comme l'écrit François Dosse :

cette intrusion du biographique et de l'autobiographie dans les sciences sociales fait vaciller un certain nombre de postulats "scientifiques" au nom desquels cette dimension a été jusque-là refoulée des enquêtes savantes, car ces récits se situent dans un espace médian entre écriture et lecture littéraire, ainsi qu'entre écriture et lecture scientifique²².

L'intérêt des disciplines sociales pour les récits de vie s'explique précisément par le fait qu'il s'agit de récits d'expériences qui concernent

²¹ R. Atkinson, *The Life Story Interview*, Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage Publications, 1998.

²² Fr. Dosse, *Le Pari biographique. Écrire une vie* [2005], Paris, La Découverte/Poche, 2011, p. 265.

le moi et le monde, dans la mesure où tout récit est une expérience de l'événement : il est la réappropriation d'une expérience vécue, d'une expérience qui se fait discursive et qui nous est transmise par les codes de la narration²³, sous la forme d'histoires.

D'après Robert Atkinson, ces récits de vie, utilisés dans de nombreux contextes et avec diverses finalités, présentent une signification qui transcende le temps et nous « guident vers l'esprit humain, vers nos sentiments les plus profonds, vers les valeurs dont nous nous inspirons et vers la signification éternelle de la vie »²⁴. On peut en dire autant, me semble-t-il, de la littérature, qui partage les mêmes finalités : rien d'étonnant, par conséquent, si elle se les approprie et les met en scène de façon explicite.

Silence, on parle !

Treize témoignages ont été recueillis par Nadine Vasseur, seize par Marianne Rubinstein et une vingtaine par Virginie Linhart (dont le projet est d'ailleurs bien plus complexe, puisqu'il est issu d'un documentaire produit par CinéTévé, *Après les camps, la vie* [2010]). Toutes ces voix sont autant de récits de vie²⁵ qui se présentent comme une réponse à une même question générale, différemment formulée par les trois écrivaines : il s'agit d'interroger le poids que la déportation a exercé sur la vie des survivants, de façon directe ou indirecte.

Sous la plume de Nadine Vasseur, la question est : comment peut-on vivre *avec* l'héritage des camps ? « Quelle est la part de notre être qui, à la mémoire de l'horreur, reste indissolublement liée ? Quelles sont nos hantises, nos victoires ? » (JEL, 10). La question posée par Virginie

²³ Ce n'est pas un hasard si Daniel Bertaux rappelle que l'expression « récit de vie » a été introduite en France vers la fin des années 1970 pour mettre l'accent sur le « récit » qu'une personne peut faire de sa propre vie, par opposition à l'expression « histoire de vie » des sciences sociales, qui ne fait aucune allusion à la narrativisation du vécu. Cfr. D. Bertaux, *Le Récit de vie* (Paris, 1997), Paris, Armand Colin, 2016.

²⁴ C'est moi qui traduit : « [Life stories] lead us to the human spirit, to our deepest feelings, the values we live by, and the eternal meaning of life » (R. Atkinson, *op. cit.*, p. 76).

²⁵ Daniel Bertaux précise qu'il ne faut pas confondre récit de vie et autobiographie, car « il ne s'agit pas en effet de chercher à comprendre le fonctionnement interne d'un individu donné, mais celui d'un segment de réalité sociale-historique » (D. Bertaux, *op. cit.*, p. 49). L'évolution de l'écriture autobiographique dans la littérature contemporaine semblerait démentir ce propos.

Linhart apparaît déjà dans le titre : **comment** vivre « après les camps » dans une société qui a contribué à la déportation ? Marianne Rubinstein ajoute : comment peut-on vivre **en tant** qu'enfant d'orphelins juifs ?

En amont de ces questions, il y a une autre problématique, généralement évoquée par les narratrices et par les témoins interrogés, que Nadine Vasseur formule ainsi : « Mais du silence et des cris, des fantômes dont notre enfance fut bercée, qu'avons-nous fait ? » (JEL, 10). Les textes de Nadine Vasseur et de Virginie Linhart font du silence un véritable *leitmotiv*, le même qui traverse toute la littérature sur les camps et ce que le neuropsychiatre Ludwig Fineltain nomme la « société du silence »²⁶.

Même si certaines personnes interrogées rapportent que les survivants de leur famille ont parlé et raconté, il s'agit d'un nombre limité de cas comparé à tous ceux qui ont souligné le poids du silence. Si le texte de Marianne Rubinstein insiste moins sur cette absence de parole, n'oublions pas que, dans *C'est maintenant du passé*²⁷, l'écrivaine construit elle-même son enquête personnelle à partir du silence de son père, qui refuse de transmettre son histoire. À ce propos, l'autrice rappelle la distinction établie par Jacques Lacan entre *silere* et *tacere* :

Deux verbes latins expriment l'acte de faire silence, note Lacan. L'un, *silere*, correspond à un état passif, celui d'être silencieux. L'autre, *tacere*, exprime l'acte de taire quelque chose, le silence actif. C'est le silence du haïku que je cherche ici : *silere*²⁸.

Les interviews réalisées par Nadine Vasseur et Virginie Linhart font apparaître la résonance que le poids écrasant du silence des parents a eu dans la vie de leurs enfants, le poids du *tacere*. Il est régulièrement question de parents qui ne parlent pas, qui ont enfermé « l'histoire dans une boîte » et « posé un couvercle dessus », ou encore de mères qui sont les « protectrice(s) du silence » (JEL 58). Les modèles parentaux ont influencé les choix de leurs enfants : fille des survivants de la Shoah,

²⁶ Cfr. L. Fineltain, *Les syndromes des survivants de la shoah. De la question des traumas massifs*, in « Bulletin de psychiatrie », n. 12, 2002, mise à jour 2004, <http://www.bulletindepsychiatrie.com/shoah.htm> (2 octobre 2022).

²⁷ M. Rubinstein, *C'est maintenant du passé*, Paris, Gallimard, 2009.

²⁸ *Ibid.*, p. 81.

Éliane Corrin, interrogée par Nadine Vasseur, dit avoir épousé un homme « avec lequel elle n'avait quasiment pas parlé » (JEL 60) et décrit, sous l'effet du silence, « des rapports régressifs qui ne permettent pas à un couple de se bâtir » (*ibidem*).

Le silence est évoqué comme un « code social » (JEL 59), « un pacte social » (VA, 30) ou encore une « bulle » (JEL, 61). Nadine Vasseur et Virginie Linhart décrivent l'une et l'autre une enfance bercée par le silence²⁹. La seconde parle d'une « parole [...] avalée » (VA, 26), d'un silence qui est « comme la seule solution possible d'une vie après » (VA, 29). Pour Yves Khan, l'un des interlocuteurs de Nadine Vasseur, le souvenir de son enfance se perd dans le silence : « Si j'essaie de remonter dans ma mémoire d'enfant, c'est d'abord le silence qui me revient. Mon père ne parlait jamais de sa déportation » (JEL, 75).

Virginie Linhart avait traité le mutisme de son père dans l'un des chapitres de son ouvrage précédent, *Le jour où mon père s'est tu*. Dans ce chapitre intitulé « Survivants », l'autrice se plaint de ne rien savoir de la mort de ses grands-parents et souligne le poids du silence sur sa propre vie : « Le silence sur leurs histoires, le silence sur leurs morts. Puis plus tard, le silence de mon père. Et nous les enfants, silencieux sur le silence »³⁰.

Ce silence exponentiel, difficile à supporter, ne s'explique pas seulement par l'impossibilité de mettre des mots sur un vécu, par la volonté illusoire de protéger les siens ni par une tentative de refoulement. Comme le note Virginie Linhart, ce mutisme obéit aussi à la volonté d'un pays qui voulait faire table rase de son passé (VA, 161). Il s'agit d'un silence imposé par la nation comme un « principe de survie et de reconstruction », d'un silence structurant, selon la thèse défendue par Dominique Frisher dans *Les Enfants du silence et de la reconstruction*³¹, cité par l'autrice.

« Enfermé[e]s dans cette question du survivant qui ne [leur] a à aucun moment été énoncée » (JO, 96), les écrivaines cherchent à briser

²⁹ « Mais du silence et des cris, des fantômes dont notre enfance fut bercée, qu'avons-nous fait ? » (JEL, 10) ; « C'est dans les conditions [du] retour que se situe l'origine de ce qui m'obsède, le silence qui a accompagné leur trajectoire et bercé notre enfance, à nous les descendants de ce drame-là » (VA, 20).

³⁰ Ce chapitre attira l'attention de sa productrice, Fabienne Servan-Schreiber, qui lui proposa le documentaire pour la télévision dont est issu le texte *La Vie après*.

³¹ D. Frischer *Enfants du silence et de la reconstruction*, Paris, Grasset, 2008.

ce silence et prennent leur revanche à travers l'écoute et la voix. Si les écrivaines enquêteuses se taisent, ce n'est que pour écouter et solliciter la libre parole de ceux qui ont répondu à leur appel.

Réseau, portrait, montage et bricolage

Je ne m'attarderai pas sur les contenus des interviews, sur les thèmes et les motifs qui s'en dégagent³², mais je voudrais décrire la structure de ces textes avant d'en souligner les marques de subjectivité à l'œuvre et d'analyser les genres narratifs qu'ils convoquent.

Les trois œuvres présentent trois articulations narratives différentes, selon la manière dont les entretiens sont incorporés dans le texte et les différentes textualités qui s'entrecroisent.

Virginie Linhart rassemble en douze chapitres numérotés (le livre en comprend quatorze) les voix des vingt-trois personnes interrogées. Elle les « associe », pour ainsi dire, dans des chapitres thématiques, dont les titres correspondent au contexte (« Premières conversations », « Refus ») ou au contenu de l'entretien³³. À cette articulation associative qui fractionne, disperse et reprend la voix des personnes interrogées dans un dialogue incessant, les textes de Nadine Vasseur et de Marianne Rubinstein opposent la logique du portrait.

Les treize chapitres de Nadine Vasseur correspondent à ses treize interlocuteurs. Une courte notice biographique, composée en italique, précède le récit de l'interview et de l'interviewé, séparé par un espace blanc. Les titres de ces chapitres reprennent tantôt une phrase, tantôt une idée exprimée par la personne interrogée suivies de l'identité de l'interlocuteur³⁴. Le caractère gras du titre, le caractère italique de la notice biographique et le caractère romain du texte introduisent une variété typographique qui reflète l'articulation structurelle du chapitre.

Le texte de Marianne Rubinstein, dépourvu d'index, joue de façon plus nette encore sur l'alternance du romain et de l'italique. Les diffé-

³² De la honte du tatouage à la difficulté de la reconstruction, de la judéité à la problématique de la langue : on retrouve plus ou moins les mêmes contraintes, thèmes et motifs post-mémoriels.

³³ Parmi quelques exemples de ses titres dénotatifs : « 7. Les trois copines » ; « 8. La lettre de Jean-Louis », « 9. La marque indélébile ».

³⁴ Par exemple : « Aide-toi, le ciel t'aidera pas/ *Olivier Jacquet* » ; « Ce qui est passé est passé. C'est là le gage d'une vraie vie/ *Marc Perelman* ».

rents chapitres, qui portent le nom de la personne interrogée, obéissent à la logique du portrait, qui est préférée à la fragmentation des voix par thèmes ou par catégories, comme l'autrice l'explique elle-même : « *Seul le portrait permet de "sentir" la personne interviewée, sa trajectoire, sa manière de vivre une histoire familiale* » (TMO, 19-20, en italique dans le texte).

Les récits de vie des personnes interrogées, composés en romain, alternent parfois, de façon non systématique, avec un texte de longueur variable rédigé en italique qui rapporte des anecdotes, des souvenirs, des expériences vécues directement par la narratrice. Le procédé, qui évoque *W ou le souvenir d'enfance* de Georges Perec, permet de mêler explicitement l'histoire de l'enquêteuse avec celle des enquêtés, même si le texte autobiographique est moins articulé que celui des divers interlocuteurs et qu'il contient souvent des bribes de souvenirs ou des phrases laconiques³⁵.

Au-delà de leurs différences structurelles, les trois livres mettent en scène la pratique de l'entretien et sa chronique en notant les refus (les deux premiers chapitres de Virginie Linhart mêlent les histoires racontées et l'histoire de l'enquête), le décor de l'entretien, le moment de la rencontre. Les narratrices racontent leur méthode d'investigation : nous sommes donc en présence d'un « je d'enquête », ainsi que le nomme Ivan Jablonka, un « je » qui nous fait participer au mode d'emploi de la recherche³⁶.

Dans les trois textes, les entretiens sont rapportés au discours direct entre guillemets. Ce qui change, c'est le rôle joué par l'intervieweuse. Chez Nadine Vasseur, la plus grande partie de l'espace textuel est occupée par la voix de l'interviewé, dans une sorte d'entretien-monologue. Ici, la narratrice est moins présente : parfois, elle commente l'hésitation de son interlocuteur, note ses sentiments et ses émotions, intervient dans la conversation en posant des questions. Dans de rares cas, ces questions sont suivies d'un point d'interrogation, mais le plus souvent, elles sont exprimées par une proposition infinitive ou par une question à la troisième personne.

³⁵ La longueur des textes autobiographiques n'est pas proportionnelle à la profondeur de la réflexion. Le texte le plus court ne se compose que de deux lignes et montre, sans aucun commentaire, l'extranéité de la figure paternelle face à son unique fille : « – Allô papa ?/ – Qui est à l'appareil ? » (TMO, p. 85).

³⁶ I. Jablonka, *op. cit.*, pp. 289-294.

Dans *La Vie d'après* de Virginie Linhart, la narratrice occupe une plus grande place. L'autrice-narratrice-enquêteuse synthétise souvent les propos de l'interviewé en évitant le discours direct, mais, à la différence de Nadine Vasseur et de Marianne Rubinstein, elle ajoute à la dimension documentaire et autobiographique un niveau historico-social de la narration qui lui permet de situer les récits dans le contexte historique d'un pays qui n'a reconnu que tardivement ses responsabilités. Dans ce texte, le « je d'enquête » lève donc non seulement le voile sur la fabrique de l'entretien, mais il s'engage aussi dans une interprétation et une critique sociale.

Chez Virginie Linhart, enfin, la logique du réseau est davantage présente. La circulation des histoires et des expériences de vie qui, dans les œuvres de la « post-mémoire », s'ouvre souvent à la littérature³⁷, crée un réseau très particulier dans *La Vie d'après*. La narratrice cite même le livre de Nadine Vasseur (VA, 81), et cette lecture lui suggère d'interroger Guy Vasseur, le père de l'écrivaine, puis la mère d'une des personnes interrogées par elle³⁸. Ainsi, les histoires et les biographies s'entrecroisent et les portraits de Nadine Vasseur sortent de leur cadre et donnent naissance à une circulation imprévisible de voix.

Moi, les uns et les autres

À la dimension documentaire de ces textes s'ajoute une dimension autobiographique, ou plutôt une nécessité biographique, qui est explicitée en ouverture des trois œuvres. L'apparat paratextuel joue ici une fonction essentielle, puisqu'il permet de souligner les deux dimensions

³⁷ L'intertextualité est un procédé récurrent de la littérature post-mémorielle; face à l'insuffisance de la connaissance directe et à l'impuissance du langage on recourt au déjà-écrit par les autres écrivains. Dominique Viart reconnaît la présence de la référence littéraire dans les littératures de terrain avec une tout autre finalité, en tant que légitimation et élucidation: « Les littératures de terrain empruntent certaines pratiques et parfois quelques notions aux sciences sociales, elles n'en demeurent pas moins fidèles à toute une imprégnation littéraire qu'elles convoquent abondamment. Ces références leur servent à légitimer les objets auxquels elles se consacrent en les référant à des textes considérés comme majeurs » ; « La littérature sert ainsi de partenaire d'intellection pour élucider les situations rencontrées » ; (D. Viart, *art. cit*).

³⁸ « Les récits de Nadine m'ont fascinée. En les lisant, j'identifiais ceux que j'avais envie de rencontrer, la narration des enfants me plongeait dans le monde des parents, dans cette lutte folle qu'ils avaient dû mener pour vivre après ». « J'ai demandé à Nadine certaines coordonnées des filles et des fils "de" pour contacter leurs parents » (VA, 82).

fondamentales des textes, qui dépassent leur évidente portée documentaire : l'autobiographie et le témoignage.

Le texte introductif explique les circonstances de l'écriture. Il se présente sans titre chez Marianne Rubinstein, comme une « préface » chez Nadine Vasseur, et sous un titre inhérent à l'histoire racontée, « Suisse », chez Virginie Linhart. Au « seuil » de l'œuvre, pour reprendre le mot de Gérard Genette³⁹, les autrices racontent les motivations qui ont inspiré leur écriture, expliquant par leur propre histoire la volonté de recueillir les histoires des autres.

Ce texte introductif est la marque la plus explicite de la portée autobiographique des œuvres, laquelle se retrouve plus loin dans la dédicace, puis dans les remerciements finaux. Cette portée autobiographique qui, chez Marianne Rubinstein, se manifeste dans le texte en italique, réapparaît également sous d'autres formes dans les trois œuvres.

Virginie Linhard introduit plus d'une fois dans le récit des autres des bribes de souvenirs personnels, suscités par des parallélismes ou des comparaisons⁴⁰. Ainsi un chapitre entier, intitulé justement « 5. Souvenir d'enfance », est-il inséré entre les autres récits de vie pour rapporter l'expérience de l'autrice. Le seul chapitre de *La vie après* dont le titre est un nom propre, comme dans la logique du portrait, est précisément celui qui est consacré à ses grands-parents, désignés par leur prénom : Masza et Jacob. Paradoxalement, cependant, ce chapitre ne contient que deux pages consacrées à l'histoire de ses grands-parents, et laisse la place aux histoires des interviewés. L'histoire familiale est ensuite reprise dans le dernier chapitre, qui évoque aussi le mutisme du père. Ainsi Virginie Linhard compose-t-elle un assemblage textuel qui mêle son récit de vie et le récit de vies de ses interlocuteurs.

Chez Nadine Vasseur, la portée autobiographique du texte apparaît déjà dans le titre, *Je ne lui ai pas dit que j'écrivais ce livre*, qui fait écho au livre de Claudine Vegh, *Je ne lui ai pas dit au revoir*. On comprend que l'écrivaine s'adresse à son père, qui ne lui a jamais parlé de son passé (il a ensuite raconté son histoire dans un livre de souvenirs).

³⁹ G. Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987.

⁴⁰ Cfr. par exemple VA, pp. 21-22 ; 64.

Aux côtés du « je » d'enquête se profile donc, dans les trois textes, un véritable « je de position » qui, comme l'écrit Ivan Jablonka, « sert à reconnaître une filiation, un enracinement, un parcours, *une appartenance*, une motivation, un goût, une préférence, un système de valeurs »⁴¹.

N'oublions pas que, dans la pyramide des besoins d'Abraham Maslow⁴², l'appartenance, c'est-à-dire l'intégration dans un groupe, joue un rôle important. Pour nos écrivaines, il s'agit d'une appartenance ramifiée, qui ne concerne pas leur propre généalogie : ce besoin primaire est donc satisfait grâce à l'expérience des autres, qui est transmise à travers l'entretien. Peu importe que cette catégorie d'entretien échappe au strict protocole disciplinaire des sciences sociales, lequel exigerait, en toute rigueur : un contrat initial avec l'interviewé ; l'organisation de plusieurs rencontres ; la négociation du lieu et de la durée ; la recherche de la plus grande homogénéité entre les chercheurs engagés sur le terrain et la neutralité de l'intervieweur. En renonçant à l'exigence de la démarche sociologique, les autrices sont toujours à l'intérieur du dispositif, elles ne cachent pas leurs émotions, elles parlent de leurs vies. De cette façon, elles déploient toutes les déclinaisons du « je de méthode », qui, selon les catégories d'Ivan Jablonka, se déploie en plusieurs « je » : le « je d'enquête », le « je d'émotion » et le « je de position ».

Le livre comme « shtetl » : une expérience de territorialisation

Quelle est donc, en fin de compte, la valeur de ces textes et à quelle catégorie générique appartiennent-ils ?

Leur portée autobiographique, documentaire et testimoniale est plutôt claire. Une nouvelle fois, l'apparat péri-textuel est tout à fait significatif : les notices biographiques des personnes interviewées, placées à la fin du livre de Virginie Linhart, les notes de bas de page de Marianne Rubinstein, permettent de rattacher ces textes à la littérature de témoignage⁴³.

⁴¹ I. Jablonka, *op. cit.*, p. 291. C'est moi qui souligne.

⁴² Elle se situe au troisième niveau après le besoin de s'accomplir et le besoin d'estime et précède donc le besoin de sécurité et le besoin physiologique. Cfr. A. H. Maslow, *A theory of human motivation*, in « *Psychological Review* », n. 50 (4), 1943, pp. 370–396.

⁴³ La préface de Serge Klarsfeld dans l'œuvre de Marianne Rubinstein et la postface d'Annette Wieviorka dans celle de Nadine Vasseur placent leurs œuvres sous l'égide de deux grands spécialistes du génocide, engagés pour la mémoire de la Shoah.

En même temps, comme nous l'avons montré, la subjectivité est à l'œuvre. Il s'agit d'une subjectivité polyphonique, qui nous fait penser à une sorte d'autobiographie collective ou à une sorte d'« autodocumentaire », selon le mot de Virginie Linhart, mais aussi au récit de filiation⁴⁴. La dédicace de Marianne Rubinstein – « à mon père et à mon fils » – insiste précisément sur ce lien ; il est toutefois indéniable qu'il s'agit d'une forme altérée de ce genre de récits, car ces œuvres convoquent une dimension temporelle autre, qui n'est pas celle du récit de filiation classique. Il n'est plus question de reconstituer le passé mais plutôt d'enquêter sur le présent à travers une enquête horizontale. Le lien qui se noue n'est plus celui d'une parenté biologique, mais plutôt d'une filiation d'élection, établie entre les divers interlocuteurs, ainsi que d'une filiation de mémoire et d'expérience. En mettant leur vie en lien avec une famille d'élection, nos autrices peuvent vivre une sorte d'expérience de fraternité car, comme le rappelle Robert Atkinson, plus nous mettons en commun nos histoires personnelles, plus nous fraternisons entre nous. Leur écriture possède donc une valeur performative qui leur permet d'avancer dans leur cheminement personnel. Marianne Rubinstein écrit : « La richesse de ces rencontres [...] m'[a] aidée à pacifier ma relation à ma propre histoire » (TMO, 124). Nadine Vasseur n'a pas trouvé dans les expériences des autres les réponses aux nombreuses questions qui l'assaillent, mais elle reconnaît leur valeur : « À travers leur parole, c'est aussi moi, bien sûr, que je cherchais. Ils m'ont aidée à me sentir moins seule face à ce passé » (JEL, 15). Même si la singularité des destins se dégage des voix recueillies (« [...] mes interlocuteurs m'ont en même temps confortée dans la conviction qu'il n'est d'itinéraire qu'individuel » [*Ibidem*]), c'est sans doute dans cette idée de communauté qu'il faut chercher la valeur de leurs livres pour les écrivaines. Les nombreuses voix qui les composent sont les vies individuelles d'une communauté qui se retrouve dans un espace commun, l'espace textuel.

Le livre est cet espace commun, comparable à Verbier, la localité suisse où Virginie Linhart passait ses vacances d'hiver avec ses

⁴⁴ Cfr. D. Viart, *Le récit de filiation. « Éthique de la restitution » contre « devoir de mémoire » dans la littérature contemporaine*, in Ch. Chelebourg, D. Martens, M. Watthee-Delmotte (dir.), *Héritage, filiation, transmission : configurations littéraires (XVIIIe-XXIe siècle)*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, pp. 199-212.

grands-parents⁴⁵. Dans cette station de ski, dont l'autrice, enfant, ne comprenait pas l'importance pour ses ascendants, se retrouvaient un grand nombre de Juifs polonais qui avaient échappé à la déportation. Leurs maisons étaient décorées de façon très semblable, avec le même chandelier, les mêmes livres sur l'histoire d'Israël, les mêmes tableaux avec des vues de Jérusalem.

Il me semble que, pour nos trois écrivaines, leur livre est l'équivalent de cette localité suisse dont Virginie Linhart comprend la valeur à travers les entretiens : espace d'appartenance, de communauté, de reconnaissance, d'expérience commune, que nous pourrions résumer par le mot yiddish de « shtetl », le lieu de vie par excellence de la communauté juive.

De même que les membres d'une même communauté se retrouvaient une fois par an à Verbier, ils se retrouvent dans le livre grâce à la question posée par les autrices. À travers des entretiens, nœuds de mémoire, l'œuvre expose sa pratique associative : espace d'une co-construction ; d'un co-savoir ; d'une co-énonciation. Elle devient un lieu de mémoire, l'espace d'une expérience relationnelle, l'espace de la rencontre. « Toute rencontre a quelque chose de déstabilisant – écrit Ivan Jablonka –. Elle décale le regard, fait changer le point de vue ; [...] »⁴⁶. Il est vrai que le point de vue des autrices a changé, car la rencontre avec les autres a contribué à stabiliser le sujet, à lui donner une place dans une communauté recrée par l'écriture.

L'expérience de décentrement⁴⁷ qui caractérise une recherche autobiographique à l'extérieur de la vie personnelle du sujet se transforme ici en une expérience de re-centrement au sein d'une communauté de pairs, une expérience de re-territorialisation, dans un processus inverse à celui de la littérature qui, en s'ouvrant à de nouvelles disciplines, se « déterritorialise », pour reprendre le mot de Gilles Deleuze et Félix Guattari.

⁴⁵ Cfr. le premier chapitre de VA : « La Suisse », pp. 11-18.

⁴⁶ I. Jablonka, *op. cit.*, p. 168.

⁴⁷ La notion de décentrement, largement utilisée par les études postcoloniales, est un concept pertinent de notre modernité. D'un point de vue esthétique et éthique, il convient à plusieurs applications aussi bien dans le domaine des sciences sociales que dans les champs des arts. Sur cette notion, je renvoie à : É. Glissant, *Poétique de la Relation*, Paris, Gallimard, 1990 ; F. Guattari, *Chaosmose*, Paris, Galilée, 1992, É. Gagnon, *Décentrement*. *Sur la portée éthique de l'œuvre de Claude Lévi-Strauss*, in « Revue d'éthique et de théologie morale », 2010, n° 259, pp. 53-71.

À l'expérience des autrices s'ajoute celle de ses interlocuteurs, qui brisent le silence imposé ou subi en faisant l'expérience de la parole, ce qui leur permet d'exprimer et donc de revivre ce qu'ils ont vécu ou qu'ils vivent encore, ainsi que l'expérience du critique confronté à ces textes, qui soulèvent diverses problématiques, depuis leur statut et la question auctoriale jusqu'à leur légitimité littéraire.

Il me semble, cependant, qu'à travers ces oeuvres, c'est la littérature qui fait l'expérience d'elle-même, de ses limites et de ses possibilités. Voyant remis en cause ses principes traditionnels et son statut ontologique lui-même, elle s'inscrit dans la trame des existences individuelles, renonce à sa posture contemplative pour se faire agissante et nous conduit à réfléchir à son rôle aujourd'hui, dans un monde où, plus qu'une affaire poétique, elle est une « affaire politique », pour citer le dernier livre d'Alexandre Gefen⁴⁸.

⁴⁸ A. Gefen, *La Littérature est une affaire politique*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2022.